



LE PETIT BULLETIN

D'ALVIGNAC LES EAUX

BULLETIN

N° 59

SOMMAIRE

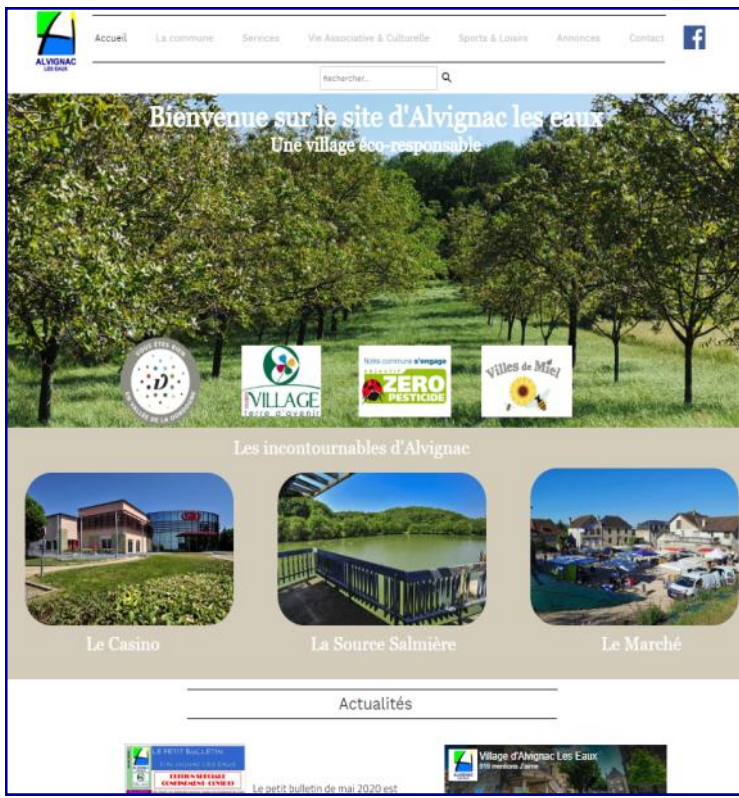
Actualité	1
Communication	1
Marché	2
Club des Aînés	3
Feux	3
Cauvaldor	3
Covid 19	4
Bruit	4
Ecole publique	5
Comité des fêtes	5
Bibliothèque	6
Démarches	6
Agenda 2030	6

Lors des élections municipales du 15 mars dernier, vous avez décidé de confier la gestion de notre commune à la nouvelle équipe que nous avons constitué. Nous vous en remercions chaleureusement et ferons tout pour nous montrer à la hauteur de la confiance que vous nous témoignez.

Nous remercions l'ensemble du conseil municipal sortant pour le travail remarquable qui a été accompli et qui a permis à notre village de continuer son développement.

La période de confinement strict n'a pas empêché les nouveaux élus de commencer à s'impliquer. Nous nous sommes réunis toutes les semaines en visio-conférence, pour faire le point sur la gestion de la crise : appel hebdomadaire aux personnes de plus de 70 ans, attention toute particulière pour celles considérées comme étant les plus fragiles, confection et distribution de masques, etc.

Désormais, nous sommes totalement opérationnels, les commissions communales et les groupes de travail sont constitués, les réunions de travail et les premières actions sont lancées.



La communication est un outil essentiel pour une municipalité. C'est pourquoi nous travaillons en permanence à améliorer et faciliter l'accès à l'information. Aujourd'hui un des nouveaux projets porte sur la refonte du site web. Ce nouveau site possèdera de nouvelles fonctionnalités comme : une rubrique actualité, un onglet annonce ou encore un répertoire interactif des chemins pédestres. Le site devrait être déployé fin juillet avec un ajout progressif de toutes ces nouvelles options. Nous restons à votre écoute si vous avez des points d'amélioration à nous faire partager.

MARCHÉ

Depuis le 17 mai, le marché de producteurs locaux d'Alvignac a pu redémarrer dans la joie et la bonne humeur qui le caractérisent. A ce jour les règles de distanciation et sanitaires sont toujours en place sur le marché, ce qui n'empêche pas le bon déroulement de celui-ci, bien au contraire.

Afin de vous familiariser un peu plus avec nos producteurs et exposants, nous allons vous les lister ci-dessous :

- La Ferme de Borie (M. Lavergne) : canards, viande Aubrac,...
- Les Caracoles du Causse (M. Villepontoux) : escargots
- Vin de Cantemerle (M. Verdier) : rouge, blanc, rosé
- Producteur de fromages (M. Roche) : brebis, vache...
- Producteur de safran (M. Vanderborght)
- Ferme de Raillette (Famille Arcoutel) : fromages et yaourts de brebis, vin de Rocamadour, noix AOP du Périgord.
- Le rûcher du Vinsous : différents types de miel.
- M. Grimal : farçons, plats cuisinés...
- M. Ballarin : beignets de légumes, merveilles...
- M. Boin : thé bio.
- M. Meynckens : tout type de maraîchage.
- Traiteur très Lot (Alvignac) : plats cuisinés.
- M. Bordes : fruits de saison, noix...
- M. Picard : olives, amandes.
- Mme Guerre : vêtements.
- M. Fraysse : huile essentielle de lavande.
- Jo cartonne (M. Sternenbergt) : conception d'objets en carton.



CLUB DES AINES

Suite à leur réunion du 12 juin dernier voici quelques infos du club :

- Reprise de l'activité « Marche » par groupes de 10 personnes avec l'application des geste barrières.
- Le repas prévu fin juillet ne pourra avoir lieu que si la pandémie a complètement disparu (peu probable...)
- Pour les expositions du mois d'août (peinture et vide grenier), il faudra attendre les nouvelles directives gouvernementales au niveau sanitaire avant de prendre les décisions et demander son accord à M. le Maire.
- Les activités en salle ne reprendront pas avant le 1er septembre, dans la mesure où la fin de cette pandémie sera annoncée.

FEUX

L'arrêté du 5 juillet 2012 relatif aux conditions d'allumage des feux de plein air dispose que le brûlage des déchets issus de l'entretien des parcs et jardins des ménages et des collectivités est interdit toute l'année. Les feux réalisés par les agriculteurs, pépiniéristes et exploitants forestiers dans le cadre de leur activité professionnelle sont interdits du 15 juin au 15 septembre et règlementés le reste de l'année. (Voir l'arrêté sur www.lot.equipement-agriculture.gouv.fr)

**MERCI DE RESPECTER CES CONSIGNES POUR LE RESPECT DU VOISINAGE
ET LA TRANQUILITE DE TOUS !**

CAUVALDOR

Comme chacun le sait, Alvignac fait partie de la communauté de communes Causses et vallée de la Dordogne (CAUVALDOR).

Cette collectivité qui regroupe 77 communes, intervient dans de nombreux domaines et exerce pour cela de non moins nombreuses compétences.

Citons par exemple : aménagement de l'espace, développement économique, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets ménagers, mise en valeur de l'environnement, culture et patrimoine, voirie, action sociale, ...

Notre vie au quotidien est largement dépendante des missions et des actions menées par Cauvaldor. Après les élections municipales, c'est désormais au tour des élections intercommunales. Les instances décisionnelles de Cauvaldor sont composées d'une présidence, de vice-présidences, d'un bureau et d'un conseil communautaire où toutes les communes sont représentées.

Les élections générales, à bulletin secret, se dérouleront mi-juillet.

CRISE SANITAIRE COVID 19

Le plus difficile de cette période inédite est, nous l'espérons, derrière nous. Le village d'Alvignac n'a pas eu à déplorer de cas grave et nous remercions la population pour toutes les règles de distanciation qu'elle a su respecter. Mais attention, qui dit fin du confinement ne dit pas fin des gestes barrières.

Afin d'équiper l'ensemble de la population en masques, une première distribution de masques fournis par la commune a été organisée pour les personnes les plus vulnérables (+70 ans) , suivie d'une deuxième pour l'ensemble des Alvignacois (masques du département et de Cauvaldor).

En parallèle, dès le mois d'avril, une initiative solidaire a été mise en place par la commune pour fabriquer en complément des masques pour chacun d'entre nous. Quelques personnes, du village et de l'extérieur, ont répondu à notre appel et nous tenons sincèrement à les remercier. Nous savons qu'elles n'ont pas fait cela pour être nommées mais nous tenons à les citer : **Sylvie Baué, Martine Catry, Mireille Lacaze, Mariblanche Pasi, Annie Pépy, Christine Terlizzi, et Céline Davy** de Rocamadour sans oublier **Mathieu Delforge**, lui aussi de Rocamadour, qui a fabriqué gracieusement des visières disponibles à la mairie mais aussi à la pharmacie de notre village.

Aujourd'hui, en vous distribuant ce bulletin d'informations, nous vous offrons donc un masque supplémentaire par personne, fourni par le Département et Cauvaldor, ainsi qu'un ou deux masques par famille cousus par les bénévoles. Un reliquat de ces derniers reste disponible en Mairie pour toutes les situations d'urgence auxquelles, malheureusement, nous serions soumis dans l'avenir.



LOT
LE DÉPARTEMENT

CAUSSES et
VALLÉE de la
DORDOGNE
communauté de communes

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Il est rappelé qu'un arrêté préfectoral du 2 décembre 2009 précise que les travaux réalisés avec les tondeuses, débroussailleuses, perceuses, tronçonneuses (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

les jours ouvrables: de 8h 30 à 12h et de 14h30 à 19h30

les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés: de 10h à 12h.



ÉCOLES PUBLIQUES DU RPI

L'année scolaire 2019/2020 s'achève (enfin, pourrait on dire !) . Une année dont tout le monde se souviendra longtemps... Une période de confinement durant lequel les enseignantes ont réussi à tenir le contact pédagogique avec la grande majorité des élèves qu'elles ont retrouvés le 11 mai dernier pour une reprise préparée avec le plus grand soin par les équipes enseignantes et municipales du RPI. Mesures de distanciation sociale, règles d'hygiène renforcées, présence alternée sur les écoles n'ont pas empêché les petits élèves d'avoir beaucoup de plaisir et de joie de retrouver camarades et maîtresses. Les enfants étaient donc présents deux jours à l'école et bénéficiaient de deux jours en télé-enseignement grandement aidés par une majorité de parents qui leur ont permis de traverser cette période difficile. Puis, le 22 juin, ce fut donc le retour total à l'école pour tous les enfants du RPI afin d'achever cette année scolaire si particulière. Il faut signaler tout de même ici l'engagement de tout les acteurs des écoles publiques de notre RPI. Tous les personnels ont été présents, les garderies en place tout comme les services de cantines et les services de ramassage scolaire. Mais c'est déjà une nouvelle année qui s'annonce, avec des effectifs toujours élevés qui atteignent au jour où nous écrivons ces lignes, 128 enfants. Le Sivu l'Etoile qui gère ce RPI a déjà alerté les services de l'Education nationale afin qu'il reconsidère notre cas et qu'un poste supplémentaire soit ouvert à la rentrée. La barre fatidique des 130 enfants, seuil minimal pour l'ouverture d'un poste, pourrait être franchi dans les jours à venir. Une discussion s'engagera alors avec l'Inspection Académique pour une réorganisation des classes. Mais quoi qu'il en soit, ces chiffres prouvent une fois de plus la vitalité de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal Alvignac, Miers, Padirac, Rignac, Rocamadour et l'attractivité de l'école publique sur ces territoires ruraux. Les effectifs importants en maternelle laissent également entrevoir avec optimisme les années à venir !



COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a attendu longtemps, en suivant de près l'évolution de la pandémie et les décisions gouvernementales, avant de prendre sa décision finale. Le plus sage a été malheureusement d'annuler la fête votive des 17,18 et 19 juillet prochains. Le rendez-vous festif de l'été sur notre commune n'aura finalement pas lieu. Néanmoins, afin de garder une petite ambiance de fête, le comité a tenu à organiser un événement qui égayera, l'espace d'une journée, le bourg de notre commune. Le dimanche 19 juillet 2020 aura donc lieu un vide- grenier organisé avec la prise en compte STRICTE des gestes barrières. Une banda sillonnera le village en commençant vers 10h sur la place du marché. Cette animation musicale se poursuivra par une messe en musique et le dépôt d'une gerbe au monument aux Morts. La banda continuera son chemin toujours en musique jusqu'au parc du Samayou. Sur place une buvette et un snack permettront de prendre un rafraichissement et un repas léger. Il faut préciser que ce programme pourra être suspendu en fonction de l'évolution des contraintes sanitaires et des caprices de la météo...

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a rouvert ses portes avec la fin du confinement, en principe sur rendez-vous. Il est possible toutefois de se présenter aux heures d'ouverture et d'être accueilli s'il n'y a pas trop de monde, à la condition de porter un masque et de respecter les gestes barrières.

Nous serons ravies d'accueillir les jeunes comme les aînés:
mercredi, samedi, dimanche : de 10h à 12h. jeudi : de 16h à 17h.

Les emprunts sont gratuits à condition de s'inscrire.

Il est toujours possible de réserver des titres auprès de la BDP du Lot. Laissez un message au : 06 27 40 88 92 ou au 06 46 11 07 80 et nous vous rappellerons.

L'équipe de la bibliothèque tient à remercier chaleureusement monsieur JOSPIN pour le très important don de livres qu'il nous a fait suite au décès de son père. Il consiste en livres d'art sur l'Egypte ancienne, l'histoire de la peinture, des biographies (C. de Gaulle, F. Mitterrand...) des romans (Clavel, Diwo...), des classiques (fables de la Fontaine...) Un trésor.

CAR ITINÉRANT CAUVALDOR SERVICES

Le car itinérant des services publics de Cauvaldor vous propose de l'aide pour toutes vos démarches administratives. Il revient tout l'été. Un affichage est prévu dans les commerces mais les dates sont déjà connues: mardi 7 et 21 juillet, mardi 4 et 18 août, de 14h à 17h devant le foyer rural. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous.

AGENDA 2030

Durant la longue période de confinement puis le redémarrage progressif des activités, notre Agenda 2030 a continué son avancée au travers de ses différentes actions. Nous avons volontairement suspendu les réunions publiques, mais, petit à petit, la vie reprend son cour. Il est alors temps de nous retrouver, bien entendu dans le respect des règles d'hygiène et de distanciation, afin que chacun puisse participer sans crainte et faire aussi vivre notre projet de développement durable. Le groupe Agenda 2030 se réunira donc :

le lundi 7 juillet à 20h30 au foyer rural

Nous pourrions discuter de vive voix sur bon nombre d'actions qui ont particulièrement avancé. Parmi elles : La création du parcours de santé (action 6), le verger communal (action 12), la plantation forestière (action 23), l'oasis des abeilles (action 30), l'adressage (action 45), la bibliothèque (action 49), etc.

Mais chaque membre du groupe pourra également mettre en avant le travail qu'il a réalisé dans son chapitre. Bien entendu, il s'agit d'une réunion publique **ouverte à toutes et à tous** et vous serez les bienvenu(e)s pour cette soirée d'échanges dont les 3 thèmes principaux sont: Le lien social, le développement économique local et la protection de l'environnement. Nous rappelons ici que vous pouvez consulter la liste des 49 actions sur la page Agenda 21 du site Internet www.alvignac.fr et également dans le dossier disponible à la mairie d'Alvignac.

